

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DES LANDES



VILLE DE DAX

E X T R A I T du

Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an DEUX MILLE QUATORZE et le 22 MAI à 18h30, le CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de DAX, convoqué le 16 MAI 2014, s'est réuni en séance publique dans la salle du CONSEIL MUNICIPAL, sous la présidence de Monsieur Gabriel BELLOCQ, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Mme Elisabeth BONJEAN - M. le Dr Stéphane MAUCLAIR - Mme Christine BASLY-LAPEGUE - M. André DROUIN - Mme Anne SERRE - M. Jean-Pierre LALANNE - Mme Marie-Josée HENRARD - M. Bertrand GAUFROYAU, Adjoints - Mme Dominique DUDOUS - M. Michel BREAN - M. le Dr Philippe DUCHESNE - Mme Laure FAUDEMÉR - M. Francis PEDARRIOSSE - Mmes Isabelle RABAUD-FAVEREAU - Régine LAGOUARDETTE - M. Bruno JANOT - Mmes Béatrice BADETS - Géraldine MADOUNARI - Axelle VERDIÈRE-BARGAOUI - Valérie ALEXANDRE - Mrs Alexis ARRAS - Pascal DAGES - Mme France POUDEX - M. Eric DARRIÈRE - Mme Sarah DOURTHE - Mrs Grégory RENDE - Julien DUBOIS - Mme Marie-Constance BERTHELON - M. Christophe BARDIN

ABSENTS ET EXCUSES : M. Serge BALAO, Mme Viviane LOUME-SEIXO jusqu'à 19h50, M. Vincent NOVO jusqu'à 19h10, Mme Marianne BERQUE-MANSAS jusqu'à 19h50, M. Bruno CASSEN

POUVOIRS :

M. Serge BALAO a donné pouvoir à M. Michel BREAN

Mme Viviane LOUME-SEIXO a donné pouvoir à Mme Marie-Josée HENRARD jusqu'à 19h50

M. Vincent NOVO a donné pouvoir à M. le Dr Stéphane MAUCLAIR jusqu'à 19h10

Mme Marianne BERQUE-MANSAS a donné pouvoir à Mme Géraldine MADOUNARI jusqu'à 19h50

M. Bruno CASSEN a donné pouvoir à M. André DROUIN

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Alexis ARRAS

OBJET : FORUM DES ASSOCIATIONS 2014 : PROGRAMME PREVISIONNEL ET TARIFS

La Ville de Dax mène une politique de cohésion sociale visant notamment le soutien et la valorisation de la vie associative.

A ce titre, la collectivité organisera le 06 septembre 2014 de 9h30 à 18h, un forum ouvert à toutes les associations, sportives, culturelles, sociales et solidaires de Dax. Ce temps fort réunira plus de 110 associations et vise plusieurs objectifs :

1. Communiquer : permettre aux associations de se faire connaître du grand public, en exposant leur projet et leur activité.
2. Échanger : aider les associations à promouvoir leurs actions pour mobiliser de nouveaux bénévoles.
3. Se rencontrer : favoriser les dynamiques inter-associatives pour la création et la programmation du Forum des associations 2014.
4. Se divertir : permettre au public, aux bénévoles associatifs de bénéficier d'une journée conviviale, composée d'animations et d'initiations proposées par les associations et les partenaires.

Le document présentant le programme prévisionnel du Forum 2014 est annexé en pièce jointe.

Tarifs : participation financière

Il est proposé de fixer les tarifs suivants :

- participation des associations au Forum : droits d'inscription 20 €
- participation des annonceurs ou partenaires :
 - . tenue d'un stand sur site : 500 €
 - . affichage sans présence physique : 200 €
- participation au temps d'ouverture du Forum : 12 € par personne

Le budget prévisionnel du Forum des associations 2014 est annexé en pièce jointe.

**SUR PROPOSITION DE MADAME MARIE-JOSEE HENRARD, MAIRE-ADJOINT
APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITE,**

APPROUVE le programme prévisionnel du forum des associations 2014 ainsi que les tarifs de participation présentés ci-dessus,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document s'y rapportant.

*Identifiant Unique (A.R. Sous-Prefecture)
040-214000887-20140522-12-DE*

**DELIBERE EN SEANCE,
Les jours, mois et an que dessus,
Suivent les signatures au registre
POUR COPIE CONFORME,
LE MAIRE,**

**Gabriel BELLOCQ
Vice-Président du Conseil
Général des Landes**

Affichée le : 23 Mai 2014

« La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat ».